

Concert sur l'eau entre Liège et Anvers

Le Port autonome de Liège, le Port maritime d'Anvers et le gestionnaire du canal Albert accroissent leur collaboration pour intensifier le trafic sur l'eau avec un contrat qui « souligne le rôle économique et social entre Liège et Anvers ».

Dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du canal Albert inauguré le 30 juillet 1939 pour l'Exposition internationale de l'Eau, le Port autonome de Liège (3^{ème} port fluvial européen, 370 hectares, 18,5 millions de tonnes en 2013), le Port d'Anvers sur l'estuaire de l'Escaut (2^{ème} port maritime européen, 13.000 hectares, 190 millions de tonnes) et la société gestionnaire du canal Albert De Scheepvaart (40 millions de tonnes par an, entre les deux ports) ont signé ce lundi 31 mars un contrat de collaboration qui « souligne, expliquent les trois parties, le rôle économique et social entre Liège et Anvers ». Le contrat porte sur « l'échange de données relatives au flux de marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal, et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport par barges ».



EDDY BRUYNINCKX (PORT D'ANVERS), ERIK PORTUGAELS (SOCIÉTÉ GESTIONNAIRE DU CANAL ALBERT) ET EMILE-LOUIS BERTRAND (PORT AUTONOME DE LIÈGE).

« Massifier les trafics »

Erik Portugaels, administrateur délégué de la société De Scheepvaart, veut « accroître la qualité des services aux entreprises de navigation intérieures établies le long du canal ». Eddy Bruyninckx, CEO du Port d'Anvers, souhaite

« intensifier le flux de marchandises dans l'arrière-pays ». Et Emile-Louis Bertrand, directeur général du Port autonome de Liège, veut « massifier les trafics », en soulignant que « le Port de Liège et le canal Albert sont des nœuds prioritaires en Europe ».

Adapter les 62 ponts

D'ici 2020, la capacité du canal Albert, long de 129 km avec six écluses triples pour la différence de niveau de 56 mètres entre Liège et Anvers, sera accrue en adaptant les 62 ponts à hauteur de navigation au

niveau européen de 9,10 mètres : « Les bateaux pourront ainsi empiler quatre couches de conteneurs plutôt que trois, ce qui augmentera leur capacité de chargement d'un tiers ». Une étude relative à l'élargissement de la capacité du complexe éclusier de Wijnegem, en province d'Anvers, est aussi en cours « tenant compte de l'augmentation

de trafic attendue ». Les intervenants se réjouissent que « grâce à ces adaptations, le transport sera plus efficace, moins coûteux et plus rapide, vu que le canal Albert évite aux camions les autoroutes saturées ».

♦ Terry BODSON